

LE SÉNAT

Le jeudi 11 janvier 1973

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Paul Martin dépose les documents suivants:

Rapport du ministre des Postes pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 80(2) de la loi sur les postes, chapitre P-14, S.R.C., 1970.

[Traduction]

L'honorable M. Martin: Honorables sénateurs, je note avec plaisir que le sénateur Côté me regarde très attentivement.

L'honorable M. Flynn: Je dirais qu'il est heureux que ce soit son dernier rapport.

L'honorable M. Martin: Le sénateur Croll signale que c'est une bonne chose qu'on n'ait pas posté le rapport.

L'honorable M. Croll: Mardi après-midi de la semaine dernière, je postais de l'immeuble de la Banque Toronto Dominion, à Toronto, un rapport à l'adresse de l'immeuble du *Star*, à six rues de là. Il n'y est parvenu là que le vendredi.

L'honorable M. Martin: Un député serait allé livrer le rapport lui-même.

L'honorable M. Langlois: C'était à Toronto, bien entendu.

L'honorable M. Flynn: A Québec, c'est encore plus grave.

L'AJOURNEMENT

L'honorable Léopold Langlois: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit au mardi 16 janvier 1973, à 8 heures du soir.

(La motion est adoptée.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue hier, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session et de la motion du sénateur Hicks, appuyée par le sénateur Lafond, tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours.

L'honorable Frederick William Rowe: Honorables sénateurs, j'ai tout d'abord l'agréable devoir de féliciter notre distinguée collègue de sa nomination comme président au Sénat. Ce choix nous fait plaisir pour deux raisons. D'abord, il rend hommage à la compétence remarquable du sénateur Fergusson. Ensuite, c'est une initiative de plus pour faire disparaître la discrimination dont les femmes

ont toujours eu à se plaindre au Canada. Je suis heureux de signaler que le sénateur Fergusson, tout comme d'autres de nos collègues ici, a fréquenté la même université que moi. Nous nous réjouissons tous de sa nomination à ce poste important. En exprimant tout le plaisir que nous procure cette nomination, j'aimerais dire—n'ayant pas eu la possibilité de le faire lors de l'ultime session de la dernière législature—qu'aucun de nous n'oubliera l'importante contribution que notre estimé collègue, le sénateur Deschatelets, au cours de son mandat, a apportée aux travaux du Sénat et à l'avancement du processus démocratique.

• (1410)

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Rowe: L'honorable sénateur est maintenant assis en face de moi.

L'honorable M. Flynn: Vous avez parlé pour qu'il vous comprenne.

L'honorable M. Rowe: Le sénateur Hicks n'est pas ici mais j'aimerais le féliciter de son excellent discours d'ouverture du débat mardi dernier. J'aimerais également offrir mes félicitations au sénateur Lafond. Ces deux honorables sénateurs ont entretenu pendant longtemps de bonnes relations avec ma province de Terre-Neuve.

Le sénateur Hicks, que j'ai connu tout d'abord lorsqu'il était premier ministre de Nouvelle-Écosse, est ensuite devenu recteur de l'Université de Dalhousie, laquelle est connue et appréciée depuis longtemps dans ma province puisque la majorité des médecins et des juristes qui exercent actuellement à Terre-Neuve sont diplômés de cette université.

Le sénateur Lafond a également des liens excellents avec Terre-Neuve; je suis heureux de pouvoir le dire. Au cours de la seconde guerre mondiale, il a servi dans de nombreux secteurs et a participé à la bataille de l'Atlantique en tant que membre des Forces armées canadiennes.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux sénateurs qui ont été assermentés récemment. Vous serez tous d'accord avec moi, j'en suis sûr, pour reconnaître que le prestige de notre organisme riche d'une longue tradition s'est accru par suite de la venue parmi nous de ces dames et de ces messieurs.

Bien avant le décès de Lester B. Pearson, j'en étais arrivé à la conclusion, partagée, sans aucun doute, par de nombreux compatriotes, qu'il était probablement le Canadien le plus illustre de notre temps. Sans nuire à la réputation de nombreux autres Canadiens et Canadiennes célèbres, je puis dire que M. Pearson a été non seulement le Canadien le plus illustre de notre temps, mais un des citoyens les plus illustres de notre siècle.

Même si Terre-Neuve n'est qu'une partie bien petite, voire insignifiante sous certains aspects, de notre pays que M. Pearson a si bien servi, nous avons des raisons bien particulières de nous montrer reconnaissants envers lui. M. Pearson a été l'un des premiers Canadiens à reconnaître que notre pays ne connaîtrait jamais ni le bonheur ni la prospérité tant que des minorités géographiques,